

PARLONS PLANTES :

L'achillée millefeuille

- *Achillea millefolium* -

VÉGÉTAL 100% NATUREL



Résistance physiologique aux stress chauds
Effet complémentaire mildiou / oïdium

PROTECTION & DÉFENSES

- Active les défenses naturelles (systémique)
- Inhibe le développement externe du mildiou et de l'oïdium



PHYSIOLOGIE

- Améliore la circulation de la sève
- Favorise une gestion équilibrée des épisodes chauds
- Favorise une meilleure résistance aux brûlures

NUTRITION

- Entretien l'équilibre nutritionnel (K, Ca, P, vitamines, acides aminés, sucres)



Références : • **HAMIDOVIĆ, S. et al.** (2025). Suppression of phytopathogenic fungi using garlic, horsetail, and yarrow plant extracts. *Journal of Central European Agriculture*, 26(1), P108-113. • **ALI, S. I., et al.** (2017). Pharmacognosy, phytochemistry and pharmacological properties of *Achillea millefolium* L.: a review. *Phytotherapy research*, 31(8), 1140-1161. • **J.C.LAPRAZ et al.**, Lavoisier Tech&Doc, 2022, P96-108. • **KOÓRKI, Z. et al.**, 2022. Insecticidal activity of the essential oils from yarrow (*Achillea wilhelmssii* L.) and sweet asafetida (*Ferula assa-foetida* L.) against *Aphis gossypii* Glover (Hemiptera: Aphididae) under controlled laboratory conditions. *International Journal of Tropical Insect Science*, 42(4), 2827-2833. • **MOHAMMADI, D. et al.** (2025). Synergistic biocontrol of *Phthorimaea operculella*: solvent-dependent interactions between entomopathogenic nematodes and *Achillea millefolium* extracts. *Biological Control*, 105836. • **CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**. Synthèse 2014-2021 : L'utilisation des extraits végétaux dans la lutte contre le mildiou. N°174 - Décembre 2022 - 4 pages. • **KAST, BEYER**, 2006. Effects of plant extracts on downy mildew of vine. *Bio Nouvelle Aquitaine*. Note technique : les extraits végétaux en viticulture (2020). • **BIO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**. Les PNPP et leur utilisation en viticulture biologique, 2023. • **C. EL-KALAMOUNI et al.** Antioxydant and antimicrobial activities of the essential oil of *Achillea millefolium* L grown in France, 2017.



Gamme DE SANGOSSE :

Infusion d'achillée millefeuille

Anthemia®

PHYSIOLOGIE (SNUB)

- [Stimulation de la croissance
- [Résistance physiologique aux stress chauds

Formulation : SC (Solution Concentrée).

Le process industriel BIOVITIS garantit la stabilité des produits et la régularité de leur teneur en principes actifs. Ils sont conservables et utilisables comme la plupart des produits de protection des plantes.

Positionnement et doses d'emploi :

STADE	Sortie des feuilles	2 - 3 feuilles étalées	Grappes visibles	Grappes séparées	Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison	Petit pois	Fermeture	Véraison	Récolte
BBCH	11	13	53	55	57	65	71	75	77	81	89
SNUB		Infusion d'achillée millefeuille Anthemia® 2,5 à 5 L/ha - jusqu'à 12 applications/an									

- L'infusion d'achillée millefeuille s'utilise en complément de vos traitements habituels.
- Utiliser un volume d'eau de 100 à 300 L/ha.
- Débuter les applications le plus en amont possible de l'épisode de stress visé.
- DOSE : 2,5 à 5 L/ha.
 - 1^{er} traitement : 5 L (si achillée millefeuille seule) afin d'initier l'activation des défenses naturelles ; à partir de 2 plantes en association, la dose peut être diminuée à 2,5 L.
 - Renouveler à 2,5 L/ha (5 L/ha en cas de forte pousse, stress physiologique important, lessivage du produit associé ou cadence dépassée (plus de 10-12 jours)).
- 3 traitements sont recommandés pour bénéficier d'un effet cumulatif des composés actifs.
- Il est intéressant d'associer l'achillée millefeuille à d'autres plantes de phytothérapie afin de bénéficier de la complémentarité de leurs composés actifs.



Conditionnements : Bag in Box 10 L - autre : nous consulter.

Conservation : stocker au frais et hors gel à l'abri de la lumière et de l'humidité.

FABRIQUÉ EN FRANCE

Infusion d'achillée millefeuille / Anthemia® - Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) conformément à l'article L253-1 du Code Rural. Substances Naturelles à Usage Biostimulant (SNUB) à base d'extraits végétaux. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **BIOVITIS S.A.S.** au capital de 11.000 Euros - 410.805.717 RCS Bordeaux - N° TVA intracommunautaire : FR 564108055717 - 36 rue Nicéphore Niépce - 33510 Andernos-les-Bains (France). Agrément n° AQ00074 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **DE SANGOSSE S.A.S.** au capital de 8.347.208 Euros. 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - F 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition 01/2026 GR** - Annule & remplace toute version précédente. Crédit photo © iStock.

DE SANGOSSE
by DSG

#PositiveProduction®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.